



MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Diplôme Inter Universitaire - 1 an

INFORMATIONS

CALENDRIER



Novembre 2023 - Juin 2024
PRÉSENTIEL ET E-LEARNING

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : PR FRANÇOIS PUISIEUX

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Inscription administrative sur le site avant le
1er décembre 2023

PRÉ-INSCRIPTION

Sur Dossier - Éléments à fournir : CV, lettre de motivation/
projet professionnel, copies des diplômes

Pauline GUILBERT

Département de FMC / DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun 59045 Lille Cedex

pauline.guilbert@univ-lille.fr

03.20.62.34.95

Tarif individuel

1700 €

INSCRIPTION

medecine.univ-lille.fr

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance et notamment :

- Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques).
- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies).
- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
- Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisées.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France ou, pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

ORGANISATION & VALIDATION



126 HEURES DE FORMATION

- E-learning [70h]
- Apprentissage par compétence en présentiel [35h]
- 6 demi-journées de séminaire en présentiel [21h]

CONTENU

- Enseignement théorique en e-learning (plateforme nationale SIDES NG)
- Mises en situation sous forme de cas cliniques commentés avec analyse de pratique (présentiel)
- Séances de simulation, jeux de rôle en présentiel
- Congrès professionnel

VALIDATION

- **Condition d'assiduité (présentiel) :** *sauf motif impérieux, l'assiduité est validée à condition d'avoir été présent aux 56h de formation en présentiel.*
- **Validation de la partie théorique (e-learning) :** *validation du module d'e-learning à condition d'atteindre les scores de 100% aux QRM évaluatifs et de 100% des feedbacks.*
- *Les modalités de validation du e-learning, sont identiques au niveau national et sont votées annuellement en CNEG puis par les UFR. Réussite à une épreuve écrite en distanciel sur SIDES-NG sur 1h30 (coef de 3, note éliminatoire à $\leq 8/20$)*
- **Évaluation des pratiques professionnelles (EPP) :** *Présentation d'un récit de situation clinique complexe et authentique (RSCA). Les RSCA viseront à évaluer principalement les compétences cliniques, d'acteur de santé publique, éthiques et déontologiques, de communication, de coopération/collaboration, scientifique et réflexive.*

Note éliminatoire : $\leq 10/20$, coefficient 1, durée 30 minutes (10 minutes présentation, 20 minutes discussion)